

Fiche projet : Etude mutualisée pour la création d'un pôle de valorisation économique multi sites du patrimoine culturel et œnotouristique

Porteur de projet : Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illiberis

Lieu : Thuir – Banyuls sur Mer – Argelès sur Mer

Date : du 16/04/2016 au 16/07/2016

Description du projet :

Enjeux :

De par l'importance de la culture de la vigne tant pour nos paysages que pour l'économie locale et afin de permettre la transmission de ce savoir-faire, la communauté de communes des Albères de la Côte Vermeille et de l'Illiberis, en partenariat avec la Communauté de Communes des Aspres, le Pays Pyrénées Méditerranée, la région Midi Pyrénées-Languedoc Roussillon, l'Etat et le Conseil départemental des Pyrénées Orientales a décidé de lancer une étude mutualisée pour la création d'un pôle de valorisation économique du patrimoine culturel et œnotouristique multi sites, intégrant un projet d'« école de sommellerie ».

Objectifs :

Cette étude préalable vise à définir les axes de cette programmation. Ce projet de pôle de valorisation économique du patrimoine culturel et œnotouristique repose sur un partenariat regroupant les sites du Mas Reig (Banyuls sur mer) sur la Côte Vermeille, des Caves Byrrh (Thuir) dans les Aspres et du Lycée Christian Bourquin (Argelès sur mer) dans les Albères. Cette articulation multi-sites tend à mettre en valeur les savoir-faire de production locaux et permettre leur développement par le déploiement d'outils complémentaires sur lesquels repose la culture de la vigne. Les sites identifiés correspondent un même bassin d'emploi, l'adjonction d'un site de formation (lycée) aux deux sites de production permettra de constituer un groupement productif de proximité alliant développement de filière et déploiement touristique, vecteurs indispensables à la redynamisation de l'économie locale.

Ainsi, les producteurs, les collectivités, leurs offices de tourisme, les formations et les entreprises de service, seront mis en réseau. Des centres de recherche, des organismes de formation ou de nouvelles entreprises de services pourront être développés. Le déploiement d'un cursus de formation alliant tourisme à ces savoir-faire locaux permettra une mise en valeur de ces ressources et la redynamisation de cette économie patrimoniale.

Modalités de mise en œuvre :

La Communauté de communes Albères Côte Vermeille et la Communauté de communes des Aspres s'associent au Pays Pyrénées Méditerranée afin de mettre en commun leurs moyens et compétences pour engager une étude mutualisée en faveur de la création de ce pôle de valorisation économique multi-sites (Thuir (CC Aspres), Banyuls sur Mer (CCACVI) et Argelès-sur-Mer (Lycée Christian Bourquin)). L'enjeu vise à mettre en valeur le patrimoine et déconcentrer l'activité touristique dans l'espace et dans le temps afin de redynamiser l'économie locale, une convention a été signée à cet effet le 16 avril 2016.

Dans le cadre de cette convention, et en tant que partenaire technique, le Pays Pyrénées-Méditerranée s'est engagé à :

- organiser les réunions du comité de pilotage et à participer aux réunions des conseils communautaires lorsque sa présence sera requise,
- se rendre disponible afin d'assurer la bonne conduite de l'étude ;

<p>Résultats attendus : Cette étude est un outil d'aide à la décision nécessaire afin que les collectivités engagées puissent mesurer le niveau d'ambition possible, identifier les échéances et les objectifs des acteurs en présence, envisager les conditions de faisabilité, comparer des solutions de maîtrise d'ouvrage et inscrire les différentes étapes de l'engagement du projet dans un calendrier partagé.</p>
<p>Dépenses : Prestation Bureau Etude : 12 000 € TOTAL : 12 000 €</p>
<p>Plan de financement : LEADER : 7 680.00 € CD66 : 1 920.00 € Auto : 2 400.00 € TOTAL : 12 000.00 €</p>

Grille de sélection remplie par le porteur de projet :

Adéquation avec les ambitions de la fiche action, notamment en nombre de projets soutenus	
Conforme	20/20
Innovation sociale, d'usage, technologique ou autre	
Innovation d'usage : L'innovation réside dans le partenariat mis en place entre les collectivités cibles (la communauté de communes ACVI, la communauté de communes des Aspres, le Pays Pyrénées Méditerranée, la Région, le Département, l'Etat) mais surtout les sites de production de Banyuls sur mer et Thuir et le lycée d'Argelès sur mer, potentiel centre de formation.	3/3
Partenariat (public/privé ou privé/privé)	
Sont ou seront associés les producteurs locaux, les entreprises de services, les communes, les offices de tourisme, des centres de recherche, des organismes de formation présents ou à développer sur le territoire...	2/2
Au moins 5 partenaires ou bénéficiaires	
En plus des retombées touristiques pour les deux communautés de communes et leurs communes membres, la région, le département..., les producteurs-vignerons, les entreprises associées (contenants...), de service, les offices de tourisme, les centres de formation ...	2/2
Intégration réseau extraterritorial	
L'étude vise à établir la faisabilité de cette professionnalisation de la culture de la vigne avec notamment la création d'une école de sommellerie, formation absente du territoire départemental.	0/1
Réduction consommation énergie	
Le choix du bureau d'étude tiendra compte notamment de sa connaissance des sites afin de supprimer les phases préalables de prospection et d'immersion générant de nombreux déplacements.	1/1
Energie renouvelable	
Non	0/1
Réduction impact milieu	
Non	0/1
Création d'emploi	
non	0/4
Cible prioritaire : -25 ans, femme, + 50 ans	

Sans objet	0/1
Mobilisation emploi local	
<p>Le résultat attendu vise à mettre en valeur les savoir-faire de production locaux et permettre leur développement. Les sites identifiés correspondent un même bassin d'emploi, l'adjonction d'un site de formation (lycée) aux deux sites de production permettra de constituer un groupement productif de proximité alliant développement de filière et déploiement touristique, vecteurs indispensables à la redynamisation de l'économie locale.</p> <p>L'approche touristique permettra de relier cette filière au pan majeur de notre économie locale et mobiliser ou pérenniser, de fait, de nombreux emplois dans la culture du vin, sa confection/maturation, sa promotion... associée aux emplois dérivés (services, industrie du liège...)</p>	4/4
TOTAL	32/40

Avis du Comité technique :